uniformation
VOTRE PARTENAIRE EMPLOI ET FORMATION
ÉCONOMIE SOCIALE + HABITAT SOCIAL + PROTECTION SOCIALE

ViASSO Occitanie

l'ASSOSPHERE FORMATION pour une association durable

ASSOCIATIONS EMPLOYEURS
des Pyrénées-Orientales

FORMATION GRATUITE* à la GESTION ASSOCIATIVE

***pour les adhérents à UNIFORMATION**

Salarié ou bénévole, intéressé ?

Informations au 07 81 28 37 49 ou

secretariat@formation-association.org

Formation théorique : 6 jours
de 9h30 à 17h30, les 3, 10, 17, 24 avril et 2 mai 2018 (+ 1 date à définir)
à CABESTANY

PROGRAMME

Mardi 3 avril	Mardi 10 avril	Mardi 17 avril
PRINCIPES FONDAMENTAUX DE LA LOI DE 1901 EVOLUTION DU MONDE ASSOCIATIF ET SES RELATIONS AVEC LES POUVOIRS PUBLICS	CONCEVOIR, METTRE EN ŒUVRE ET EVALUER UN PROJET COMMUNICATION	PANORAMA DES FINANCEMENTS (SUBVENTIONS, MECENAT…) MONTER UN DOSSIER DE FINANCEMENT (NARRATIF, BUDGET…)
Mardi 24 avril	**Mercredi 2 mai**	**Date à définir ensemble**
FISCALITE COMPTABILITE (OBLIGATIONS et METHODES)	DEVELOPPER SES RESSOURCES PROPRES RESSOURCES HUMAINES BENEVOLES ET SALARIES	GESTION DU PROJET EVALUATION DES CONNAISSANCES

Certificat de Formation à la Gestion Associative

<u>Objectif général de la formation</u> : Acquérir les connaissances et compétences pour exercer des activités ou des responsabilités au sein d'une association, dans la gestion administrative, financière et humaine d'une association.

PARTIE THÉORIQUE : *36 heures*
La formation théorique s'appuie sur les principes fondamentaux de la vie associative, apporte des connaissances suffisantes sur la spécificité du fait associatif, de ses acteurs et de son environnement. Elle comporte l'acquisition de savoirs sur la conduite et le développement d'un projet associatif en matière administrative, financière et humaine, de gestion de projet et de dynamique des acteurs.

I. Objectif 1 : "Acquérir une culture générale sur la spécificité du fait associatif, son évolution et son environnement."

Module 1 : Principes fondamentaux de la loi de 1901 par rapport aux autres groupements :

Module 2 : Evolution du monde associatif et ses relations avec les pouvoirs publics :

II Objectif 2 : "Acquérir des connaissances pour prendre des responsabilités, conduire et développer un projet associatif" ...

Module 3 : Compétence en matière d'organisation et de gouvernance : être capable de participer aux organes statutaires d'une association.

Module 4 : Compétence en matière de finances associatives : être capable de maîtriser les principes de base d'une gestion financière associative transparente et savoir mobiliser des ressources financières.

Module 5 : Compétence en matière de ressources humaines associatives : être capable de prendre en compte la spécificité des différents acteurs intervenant dans les associations et de favoriser la participation des bénévoles.

Module 6 : Compétence en matière de gestion de projet associatif : être capable de traduire un projet associatif en un projet d'activité ou en événement.

II. – ***PARTIE PRATIQUE :*** *120 heures (soit 20 jours)*
La formation pratique est effectuée avec le **tutorat d'un de ses dirigeants ou d'un autre bénévole régulier, ayant une expérience confirmée du fonctionnement de l'association**. Elle fait l'objet d'une appréciation du tuteur pédagogique sur le livret de formation. Le tuteur doit encadrer, soutenir et faciliter l'expérience pratique du candidat à la formation.

<u>Conditions de prise en charge par UNIFORMATION :</u>
- Être salarié ou dirigeant bénévole d'une association employeur
- Être adhérent à l'OPCA UNIFORMATION
- S'engager à être présent à l'intégralité de la formation

<u>D'autres solutions de prise en charge peuvent être envisagées :</u>
Si vous ne remplissez pas ces conditions, contactez-nous au **07 81 28 37 49** ou par mail à secretariat@formation-association.org.